



5TA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2026

30 È 31 DI LUGLIU DI U 2026

5ÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2026

30 ET 31 JUILLET 2026

N° 2026/E5/036

**Question orale déposée par M Georges MELA
au nom du groupe « Un Soffiu Novu - Un Nouveau Souffle pour la Corse »**

OBJET : SITUATION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE PORTO-VECCHIO DANS LE CADRE DU PROJET DE PROFESSIONNALISATION DES CENTRES DE SECOURS RURAUX

Monsieur le Président,

Après avoir recueilli des éléments d'appréciation sur la situation de blocage entre les personnels du SIS de la Corse-du-Sud et sa gouvernance, je souhaite vous faire part de quelques observations concernant le Centre d'incendie et de secours de Porto-Vecchio dans le cadre du projet de professionnalisation des centres de secours ruraux.

Je tiens tout d'abord à réaffirmer que je partage pleinement les objectifs de cette réforme. Elle constitue une évolution nécessaire pour renforcer la couverture opérationnelle des territoires ruraux et développer les effectifs de sapeurs-pompiers professionnels. Sa philosophie n'est pas contestée.

En revanche, sa déclinaison locale suscite une réelle incompréhension de la part des personnels de Porto-Vecchio. La réduction des effectifs professionnels de 24 à 20 agents apparaît difficilement conciliable avec les réalités opérationnelles du centre. Deuxième centre du département avec près de 2 600 interventions annuelles, soit plus de 15 % de l'activité du SIS 2A, Porto-Vecchio assure également des missions départementales en tant que centre support du groupement Sud et met en œuvre plusieurs moyens spécialisés qui nécessitent des effectifs qualifiés et disponibles.

Si le renforcement des centres de Bonifacio, Sainte-Lucie et Pianottoli constitue une avancée positive pour l'Extrême-Sud, il ne compense pas la diminution des moyens

du CIS de Porto-Vecchio. Ces centres ont vocation à couvrir leur propre secteur et non à absorber l'activité quotidienne de Porto-Vecchio, dont la population passe d'environ 16 000 habitants à plus de 120 000 durant la saison estivale. Cette hausse d'activité débute d'ailleurs dès le mois de mai, bien avant la période de renfort actuellement prévue.

À cela s'ajoutent les difficultés croissantes de fidélisation des sapeurs-pompiers volontaires, qui rendent illusoire toute compensation durable d'une baisse des effectifs professionnels, ainsi que la nécessité de maintenir un encadrement adapté à un centre de cette importance.

Je souhaite également attirer votre attention sur le fait qu'aucun officier supérieur de Porto-Vecchio ne siège aujourd'hui dans les instances de réflexion du SIS. Par ailleurs, l'ancien chef du groupement Sud s'était prononcé défavorablement sur la réduction des effectifs du centre. Ces éléments traduisent l'existence d'une analyse opérationnelle qui mérite, me semble-t-il, d'être prise en considération.

Les personnels ne demandent pas l'abandon de la réforme, mais son adaptation aux réalités du terrain. Le maintien de 24 sapeurs-pompiers professionnels à Porto-Vecchio, la conservation d'un encadrement cohérent et un ajustement du calendrier du renfort estival constitueraient des évolutions de nature à répondre aux préoccupations exprimées, sans remettre en cause les objectifs poursuivis.

Afin de sortir par le haut de cette situation, je souhaiterais qu'une réunion puisse être organisée sous votre égide, associant la gouvernance du SIS, les élus de l'Extrême-Sud, les représentants du groupement Sud et l'encadrement du CIS de Porto-Vecchio. Je suis convaincu qu'un dialogue réunissant l'ensemble des parties prenantes permettrait de construire une solution équilibrée, conciliant les ambitions de la réforme avec les réalités opérationnelles du territoire, dans l'intérêt du service public de secours comme de la population.

Je vous remercie.